

Transition énergétique

helvetia.fr

Rapport Transition Énergétique.

simple. clair. helvetia 

Votre assureur suisse

Préambule.

Le présent rapport est établi conformément à l'article 173 de la loi de Transition Energétique dont le décret d'application impose aux investisseurs de rendre publique leur empreinte carbone et les efforts entrepris dans sa maîtrise voire de sa réduction.

Helvetia France est constituée de deux entités juridiques distinctes : la première nommée Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances, succursale de Helvetia Schweizerische Versicherungsgesellschaft AG et la seconde, Helvetia Assurances SA, filiale de droit français de cette dernière.

Les actifs financiers d'Helvetia France, bien que juridiquement cantonnés dans chacune des structures juridiques précitées, sont gérés de manière mutualisée au niveau de la Direction des Investissements du Groupe sise à Bâle. Il en va de même pour l'ensemble des actifs financiers des autres filiales et succursales suisses ou européennes.

Les facteurs climatiques et dits « ESG » constituent un risque direct pour notre activité, tant sur le passif d'Helvetia que sur ses actifs. Mais ils offrent également des possibilités d'action. L'optimisation de la rentabilité financière et de la durabilité des investissements passe inévitablement par l'intégration de tous ces aspects ESG - environnementaux, sociaux et de gouvernance - dans nos pratiques quotidiennes.

Les informations de ce rapport sont structurées conformément aux recommandations finales du TFCO (Task Force on Climate Disclosure) visant à une divulgation fiable des informations relatives au climat.

1. Gestion des risques « climat » et ESG.

a. Approche globale

Helvetia définit l'investissement responsable (IR) comme l'intégration de considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans les processus d'investissement, avec la conviction que ces considérations ont un impact à la fois sur les risques et les rendements.

L'expertise pour identifier, comprendre et gérer les facteurs ESG dans les processus d'investissement est développée depuis plus de 7 ans. Plus récemment, Helvetia a ajouté le suivi et l'analyse des aspects liés à son empreinte carbone dans ce cadre ESG.

Entre autres initiatives, Helvetia a élaboré une politique globale en matière d'IR.

Cette politique, actuellement en cours de déploiement au niveau du Groupe, définit les pratiques de gouvernance d'entreprise que nos gestionnaires d'actifs sont censés promouvoir.

La politique d'IR est basée sur les Principes pour l'Investissement Responsable soutenus par l'ONU que le groupe Helvetia a signés début 2020 et met en œuvre une approche ESG structurée pour toutes les classes d'actifs.

b. Politique d'investissement et gouvernance ESG

Helvetia a créé un groupe de travail de qualité sur l'investissement responsable, présidé par le Chief Investment Officer du groupe et composé de représentants de la stratégie de portefeuille, de la gestion de portefeuille, de la responsabilité d'entreprise, de la gestion des risques et de la conformité.

Ce groupe dispose d'une équipe dédiée ESG.

Les risques et opportunités ESG liés à notre activité d'assureur bénéficient d'une gouvernance spécifique, issue notamment des représentants du Risk Management et de la Réassurance. Ils définissent les limites de souscription inhérentes à la maîtrise des risques ESG. En outre, les risques liés aux questions ESG à très long terme font l'objet d'une surveillance continue et leur potentiel est évalué en permanence.

L'impact ESG est évalué dans le cadre d'une cartographie complète des risques (risques réglementaires, juridiques, environnementaux, sociaux, politiques, économiques et financiers).

2. Stratégie ESG.

a. Investissements, actifs

La stratégie du groupe en matière d'Investissement Responsable repose sur les piliers suivants :

- Intégrer les scores de performance ESG dans les processus d'investissement et de prise de décision, en utilisant les KPI et des études qualitatives indépendantes sur la plupart de nos actifs financiers.
- Exclure les pays, secteurs ou entreprises qui font face à des défis aigus liés aux droits de la personne, aux normes éthiques et environnementales et aux questions de gouvernance. Ces restrictions comprennent actuellement les armes sujettes à controverse et les pays sanctionnés ou sous embargo.

Grâce aux données MSCI ESG, Helvetia suit avec précision les performances ESG de ses placements. L'analyse 2022 couvre 79% des placements de la Market Unit France en nombre de titres (vifs ou assimilés détenus : 477, dont 378 ont une note ESG). Sont exclus du scoping les prêts hypothécaires, les positions de trésorerie, les biens immobiliers, les avances sur police et les prêts aux employés pour lesquels aucune cote n'est attribuée. (Nota Helvetia France ne dispose ni de prêts hypothécaires ni d'avances sur police à son actif net investi).

Le scoping 2022 est stable au regard de 2021 où 77% des actifs avaient pu être notés et de 2020 avec 78%.

La méthodologie ESG est adaptée aux différentes classes d'actifs :

- Émetteurs privés (actions et dettes) : l'évaluation ESG du MSCI se concentre sur les questions les plus importantes et les plus significatives au niveau sectoriel. Avec une sélection rigoureuse des sources de données, les aspects E, S et G sont pondérés différemment dans le calcul de la note ESG globale, selon le secteur étudié.
- Émetteurs souverains : La notation MSCI ESG est basée sur des sources de données publiques, telles que l'ONU, l'OCDE ou la Banque mondiale. L'approche met l'accent sur la notion de « croissance durable » en analysant des questions fondamentales telles que le positionnement des pays par rapport aux grands risques climatiques, politiques et sociaux ainsi que le niveau de maturité et de développement de ces pays.

Au sein de la direction Investment Management, Helvetia propose en permanence des formations ESG aux équipes « taux » et « actions » ainsi qu'aux différents gestionnaires de portefeuille. Tous les gestionnaires de portefeuille de l'équipe de gestion des placements du groupe sont aujourd'hui formés.

La note globale ESG d'Helvetia France est en légère amélioration passant de 7,9 à 7,96. A noter notre exposition à 46% aux meilleurs en ESG et à 0% aux moins bons en ESG. La situation globale est donc tout à fait satisfaisante.

L'empreinte carbone a pu être mesurée sur une proportion considérable des actifs notés : 79% des émetteurs (77% en 2021), près de 80% de la capitalisation contre seulement 49% en 2021 et 30% en 2020.

Elle est basée sur des données carbone disponibles au niveau des émetteurs dans l'indice MSCI.

Pour les dettes souveraines, aucune donnée carbone n'est encore fournie ou rendu publique.

Le travail sur l'empreinte carbone est un outil potentiellement utile pour comprendre les stocks d'actifs émetteur de carbone élevés au sein d'un portefeuille.

Toutefois, les données par catégorie d'actifs ne fournissent pas encore assez de renseignements utiles. Les données peuvent être incomplètes, elles sont en outre le reflet des émissions actuelles et ne sont pas prospectives ce qui peut être problématique au regard de la vocation d'investisseur de long terme de l'assureur.

L'indice met en évidence les émetteurs de carbone d'aujourd'hui, mais pas les fournisseurs de solutions à faible émission de carbone de demain. De plus, le profil de distribution de revenu d'une obligation est très différent de celui des actions. L'effet du changement climatique sur le prix des obligations, basé sur l'évolution du risque de défaut de l'émetteur, doit être soigneusement modélisé et ne peut pas simplement résulter des valeurs de risque des fonds propres associés (plus le risque de défaut est élevé, plus le prix des obligations est bas). Bien que les coûts futurs de réduction des émissions n'aient pas d'impact sur le prix de l'obligation en soi - ils doivent être entièrement payés par l'actionnaire - ils influenceraient quand même le résultat d'exploitation d'une société émettrice.

C'est pourquoi Helvetia surveille les informations relatives à l'empreinte carbone mais ne considère pas les métriques communiquées comme un indicateur de performance systématique et fiable. Plus important encore, toutes ces lacunes justifient pleinement aux yeux du groupe de poursuivre l'analyse.

La note globale de l'empreinte carbone du portefeuille analysé s'élève à 80,6 tonnes / Million de US\$ de chiffre d'affaires. Elle est en nette amélioration puisqu'elle était de 111,5 en 2021.

b. Assurance, engagements, passifs

Le Groupe Helvetia s'engage à respecter les normes et principes fondamentaux internationalement reconnus (c'est-à-dire les principes des droits de l'homme tels que définis par la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et les normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail) dans ses activités et opérations d'assureur.

Notre engagement couvre également les normes internationales et sectorielles spécifiques telles que le Global Compact et l'United Nations Environment Program (UNEP).

Nous avons élaboré des lignes directrices et examinons au cas par cas tout engagement d'assurance pour éviter de causer ou de contribuer à la violation des normes et principes fondamentaux. Nous cherchons à prévenir ou à atténuer les impacts négatifs sur l'environnement et la société qui sont directement liés à nos activités, à nos produits ou services et à nos relations d'affaires.

Le champ d'application de l'évaluation comprend les impacts sur nos collaborateurs, nos clients, nos investissements. Aucune Market Unit n'est exclue.

L'activité dommages du groupe Helvetia est exposée à des risques naturels liés au climat, tels que les tempêtes et inondations. Les nouvelles expositions et les changements climatiques créent une incertitude supplémentaire quant à la fréquence et à la gravité des catastrophes naturelles. Notre stratégie est d'accélérer le développement des capacités de modélisation des risques, sur la base de ressources externes et internes et de mesurer toujours plus finement la concentration des risques auxquels nous sommes exposés.

Toutefois, la distinction entre les événements certains (comme l'élévation moyenne du niveau de la mer ou les petites inondations côtières) et les aléas météorologiques moins fréquents (comme les phénomènes cycloniques), qui ne semblent pas encore démontrer une gravité plus forte, constitue un défi majeur pour se concentrer sur les risques les plus pertinents.

3. Gestion des Risques ESG.

a. Exclusions sectorielles

Certaines activités et certains produits ne sont pas conformes à la stratégie d'Investissement Responsable du groupe Helvetia. Les restrictions commerciales couvrent actuellement les fabrications « d'armes non conventionnelles » qui sont interdites par les conventions internationales (mines terrestres antipersonnel, bombes à fragmentation, armes chimiques et biologiques).

b. Surveillance du portefeuille

Helvetia estime que les questions ESG se reflètent mieux au niveau de la sélection de chaque ligne de titre. Elle applique donc des filtres ESG à son univers d'investissement afin de contrôler les émetteurs déjà investis ou qui pourraient l'être. C'est un outil efficace afin de réduire le risque de réputation. Helvetia a élaboré une liste négative des pays et des entreprises qui font l'objet d'un screening, y compris leurs pratiques basées sur des critères ESG spécifiques. Les placements sont considérés comme présentant un risque plus élevé, s'ils sont effectués par des émetteurs qui :

- Produisent ou utilisent des armes ou des composants qui violent les principes humanitaires fondamentaux (bombes à sous-munitions, mines terrestres antipersonnel, etc.) ;
- Sont impliqués dans des violations graves ou systématiques des droits de l'homme ;
- Sont impliqués dans de graves dommages environnementaux ;
- Sont impliqués dans des cas de corruption flagrante.

c. ESG et gestion assurantielle

Le cas échéant, les souscripteurs d'Helvetia France intègrent les risques environnementaux et sociaux, y compris ceux liés aux droits de l'homme, ainsi que les préoccupations éthiques plus générales dans leurs processus et politiques de souscription.

C'est notamment le cas des directives de souscription pour l'assurance des entreprises, l'assurance maritime et la réassurance, qui imposent aux entités d'Helvetia de revoir et/ou d'exclure certains secteurs ou activités sensibles, et de la « Politique de sanctions » du Groupe sur les relations commerciales impliquant des pays sanctionnés et des pays identifiés comme présentant un niveau de corruption et de risque politique.

Ce dernier officialise les politiques et procédures du Groupe en ce qui concerne les activités dans ou avec les pays faisant l'objet de sanctions ou d'embargos internationaux ou identifiés comme étant des pays à corruption élevée, à risque politique élevé et/ou des paradis fiscaux.

Les empreintes ESG et Carbone du portefeuille sont détaillées en annexe de ce document.

4. Synthèse des labels souscrits ou auxquels le Groupe adhère.

| Association, label, initiative | Description de l'organisation | Rôle d'Helvetia |
|--|---|--|
| Carbon Disclosure Project (CDP) | CDP est le référentiel réglementaire pour aider les entreprises, les villes, les états, ou régions à piloter leur impact sur l'environnement et pour qu'investisseurs et consommateurs soient éclairés sur les conséquences environnementales des décisions financières. | Helvetia complète scrupuleusement le questionnaire annuel CDP depuis 1992. Le rapport s'efforce de mesurer les émissions de rang 1, 2 et 3 des gaz à effet de serre ainsi que les opportunités et risques associés. En 2014 Helvetia est devenu membre du Carbon Disclosure Leadership Index). En 2015 Helvetia est devenu sponsor actif du CDP. Avec une note de B en 2016 sur sa performance environnementale Helvetia a désormais rejoint le statut d'une entreprise aux pratiques environnementales de qualité. |
| RE100 | RE100 est une initiative mondiale qui vise à impliquer, soutenir et promouvoir les entreprises qui se sont engagées à utiliser à 100% les énergies renouvelables (incluant la biomasse, la géothermie, l'énergie solaire, éolienne et marémotrice). RE100 partage des études et solutions éprouvées dans le domaine de l'énergie renouvelable. RE 100 est une vitrine de l'action et de la transparence de l'information en la matière. | En rejoignant l'initiative RE100 le Groupe Helvetia est un partenaire actif de la transition vers une économie à faible émission de carbone. La réduction des gaz à effet de serre fait partie intégrale de la responsabilité sociale de l'entreprise. Le Groupe s'est tourné à 100% vers la fourniture d'électricité issue d'énergie verte en 2016. |
| Swiss Sustainable Finance (SSF) | SSF promeut le développement durable sur le marché financier Suisse et renforce la position de la Suisse comme un des leaders mondiaux de la finance responsable. SSF rassemble des acteurs du monde financier et non financier, investisseurs, universités, écoles de commerce, entités du secteur public dans une plateforme commune de connaissance et d'outils afin de promouvoir les principes du développement durable dans l'ensemble des services financiers. | Helvetia est membre fondateur du SSF et partenaire actif du groupe de travail des institutionnels détenteurs d'actifs. Les échanges de ce groupe de travail avec les fournisseurs d'informations financières aident à définir un agenda partagé et des ambitions communes dans les politiques ISR. |
| PRI | Les six Principes pour l'Investissement Responsable sont un ensemble de principes d'investissement volontaires et ambitieux qui offrent une palette d'actions possibles pour intégrer les questions ESG dans la pratique de l'investissement. | En signant les Principes pour l'investissement responsable, reconnus au niveau international, Helvetia démontre publiquement son engagement en faveur de l'Investissement Responsable et le place au cœur d'une communauté mondiale qui cherche à construire un système financier plus durable. |
| UNEP FI | United Nations Environment Program – Finance Initiative (UNEP FI) est un partenariat entre le programme des Nations Unies en faveur de l'environnement et le secteur financier créé lors du sommet mondial de la Terre en 1992 afin de promouvoir la finance responsable. | En adhérant aux statuts de l'UNEP FI en 1998 Helvetia reconnaît officiellement le rôle et la responsabilité du secteur financier dans la promotion d'une économie durable et de la nécessité d'intégrer les aspects sociaux et environnementaux dans l'ensemble de ses propres processus. |
| UNGC | Le Global Compact est une initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, et à la lutte contre la corruption. Bien que ciblant essentiellement le monde de l'entreprise, le Pacte mondial encourage également la participation de la société civile, des organisations professionnelles, des gouvernements et de toute autre organisation. | En adhérant aux statuts de l'UNGC Helvetia s'engage à en respecter les 10 principes fondateurs. En tant que membre, Helvetia aligne ses intérêts sur ceux de Global Compact. Helvetia promeut une politique de transparence active au bénéfice de ses actionnaires en informant régulièrement des évolutions de sa Responsabilité Sociale. Helvetia satisfait aux obligations de reporting à l'UNGC. |

Annexe 1 : empreinte ESG et Carbone du portefeuille au 31.12.22

Rapport MSCI - 2022 (voir document joint)

Helvetia Assurances SA

Société Anonyme au capital de 94 400 000€
Siège social : 25 Quai Lamandé – 76600 le Havre
339 489 379 RCS Le Havre

Pour retrouver les bureaux et les équipes en France,
scannez ce QR code :



Helvetia Assurances

T 02 32 92 92 92, www.helvetia.fr



simple. clair. helvetia 
Votre assureur suisse